

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 2 juillet 2014

Le mercredi 2 juillet 2014 à 20h30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 26 juin, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, CAILLETON Thierry, BERTRAND Olivier, MEUNIER Jean-Michel, DIOGO Jean. Mmes SALOMON Josiane, GIRAULT Stéphanie, QUERON Séverine.

Absent excusé : PANAR Michel.

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du CR du dernier conseil municipal.

1 - Dossier demande subvention FST (Fonds de Solidarité Territoriale) :

- FST : dossier à suivre.

- CRDD : Le report du délai d'exécution des travaux d'aménagement des places centrales en ce qui concerne la subvention de la Région, a été refusé. Seules les factures mandatées en 2011 et 2012 seront retenues. Un versement d'environ 7 900,00 € pourra être versé au lieu des 15 000,00 € initialement prévus. Une nouvelle demande va être faite en appuyant sur les différents points qui ont motivé ce refus de report.

- D'autre part les différents dossiers évoqués lors du dernier Conseil Municipal ont été élaborés. (FRIL, FDAC...)

2 - LGV et départ du Groupe Valerian :

- LGV : M. le maire n'a pas signé de convention de remise en état des routes en accord avec l'association des maires des communes impactées par la LGV qu'il préside. Deux points restent en suspens :

- Problème pont route / pont rail,
- Redevance pérenne en étude avec la Communauté de Communes.

Ces différents points seront abordés lors de la réunion de cette association le 16 juillet.

- Départ Groupe Valérian : Que faire du stade ? La question reste en suspens.

Suite au dernier rendez-vous avec le groupe Valérian, et études de solution, une proposition va être faite d'ici la semaine prochaine pour l'aménagement de la place de l'ancienne mare. En cas d'approbation par le conseil municipal, les travaux pourraient débuter dès le 15 juillet.

Un Conseil Municipal extraordinaire sera convoqué afin de délibérer à ce sujet.

3- Jobs d'été :

9 jeunes candidats se sont présentés. Les travaux seront repartis par groupe de deux au cours du mois de juillet. Les contrats seront de 20h par semaine pour un coût global à la collectivité d'environ 300 € par jeune. Pouvoir est donné à l'unanimité à M. le maire ou un de ses adjoints pour signer les contrats.

4 - Point sur les commissions :

- Anciens combattants : prochaine réunion le 05/07.
- Communication : « Courcôme Actus » sur de bons rails, voir en septembre pour la présentation du site internet. Rendez-vous au mois d'octobre pour un carrefour Culture et Patrimoine à Courcôme.
- Environnement : réunion avec COSEA deux points : plantation de haies (attention à l'entretien), et passage des promeneurs à pieds de l'autre côté du Bief. M. le maire demande l'étude de différentes propositions afin de faire des économies (eau et électricité).
- Fleurissement : Appel par le biais de « Courcôme Actus » de volontaires afin de procéder à l'arrosage des fleurs, pour moins monopoliser les employés communaux.

5 - Décision modificative budgétaire :

Mme Ginette Danglade est recrutée en contrat aidé depuis le 1^{er} juillet pour un an. Elle va assurer une partie du remplacement de M Bouteloup le temps de son arrêt.

Il convient de prévoir une dépense de 6 200,00€ au budget, ainsi qu'une recette de 4 800,00€ (aide versée par l'Etat), reste à notre charge la somme de 1 400,00€. Cette somme sera prise dans la ligne dépenses imprévues. Acceptation à l'unanimité.

6 - Rythmes scolaires et ses conséquences :

- Après un gros travail de préparation et l'implication de tous, ce travail a été perturbé par l'annonce d'un tarif prohibitif du transport, d'où augmentation de la facture d'environ 5 000,00 € pour fin 2014 et 15 000,00 € pour 2015, sommes non prévues sur le budget du SMIVOS (qui est bien sûr alimenté par des aides des communes).

Après une nouvelle réunion avec le Conseil Général et M. Thorin, nous sommes en attente d'une nouvelle proposition d'horaires des transports scolaires entre les trois écoles de Charmé, Courcôme et La Faye.

- Dans le cadre du transfert de la compétence des écoles vers la Communauté de Communes Val de Charente, Mme la Trésorière demande de prendre une délibération qui met fin à l'activité scolaire au 31 août 2014, ainsi qu'une délibération qui liste les immobilisations à transférer à la CdC. Le Conseil Municipal valide ces transferts à l'unanimité.

7 - Questions diverses :

- L'entreprise 2MTP fera les reprises des tranchées route de Raix semaine 29.
- Renouvellement de tirage d'enveloppes à l'image de Courcôme proposé par La Poste : le conseil municipal décide de faire l'achat d'un premier tirage pour un montant de 100,00€ dans un premier temps.
- Repas des aînés : celui-ci est fixé au dimanche 16 novembre, le menu reste à définir.
- Aire de pique nique : celle-ci n'étant pas valorisée, les panneaux vont être déplacés afin d'indiquer les installations de la place de la mairie.
- Devis chauffe-eau des toilettes salle des associations : celui-ci, d'un montant de 272,00€, jugé trop cher par certains fera l'objet d'une nouvelle proposition.
- Devis de M. Vichery : zinguerie au niveau du bâtiment poste/école/mairie, d'un montant de 12 166,69€, il sera pris en compte dans le dossier FST.
- Circulation rue du Puits : afin de prévenir tout risque d'accident, le conseil municipal décide qu'un stop sera mis en place rue du puits (à hauteur du virage).
- Vitesse aux entrées du bourg : de nombreuses personnes se sont plaintes de la vitesse aux entrées de bourg, les radars pédagogiques seront déplacés aux différentes entrées (route de Raix et à l'entrée côté Charmé).

- Miroir pour les gens sortant de la rue Emile Elie sur la route de Raix : cette route étant départementale, la commune n'est pas compétente.
- Culture : un spectacle délocalisé de la Canopée sera proposé le 6 février 2015, à notre charge l'accueil de l'artiste et le prêt de la salle.
- Questionnaire guide touristique : à l'initiative de la CdC et afin de signaler les différents points intéressants de la commune, un questionnaire est rempli et retourné.
- Olivier Bertrand signale un problème de fonctionnement de lampadaire dans sa rue.
- Photocopies et impressions pour les associations de la commune : celles-ci seront gratuites dans la mesure du raisonnable, une participation au niveau des consommables (papier) sera la bienvenue.
- Tags : Une nouvelle fois des tags sont apparus sur les murs de la commune et sur le feu tricolore... l'enquête est en cours.
- Déplacement des panneaux à l'entrée du village de Magnez : demande sera faite à l'ADA.
- Remerciements aux communes :
 - * d'Ebréon qui a permis à Régis de rester deux jours de plus gracieusement à Courcôme suite à la grêle,
 - * et de Tuzie, dont l'employé communal Bruno est venu assister le nôtre pour le nettoyage du cimetière.
- Une phase de nettoyage du Bief est prévue pour le mois d'octobre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h50.